



PARTENARIAT

L'ASCE 92 a le plaisir de vous informer du partenariat avec :

**La Clinique ostéopathique
du Conservatoire supérieur d'Ostéopathie (CSO) de Nanterre**
103, avenue François Arago
9200 NANTERRE
(RER A Nanterre-Préfecture)

Le Département Clinique du CSO est un espace de soins situé à Nanterre, près de la Préfecture (10 mn à pied).

La clinique est dédiée à la prise en charge ostéopathique des particuliers de tout âge, des familles, des membres de clubs sportifs, de comités d'entreprises ou de toute autre association.

Elle propose aux patients un bilan complet, un traitement ostéopathique adapté et un suivi personnalisé dans le **but d'améliorer le bien-être et de conforter leur capital santé.**
Elle associe les **critères d'humanisme, de sociabilité et de formation en rendant les soins ostéopathiques accessibles à un très large public.**

- les TARIFS :

De part le partenariat entre l'ASCE 92 et le CSO, le tarif **réservé aux adhérents ASCE 92** est de : **5 Euros la consultation** (au lieu de 20 €).

Pour bénéficier des prestations, vous devrez vous munir de l'"adhésion annuelle à la clinique ostéopathique" contre-signée par le Président de l'ASCE.